



Union
syndicale
Solidaires

Communiqué de presse

Paris, le 16 mars 2023

Le Conseil supérieur des programmes veut démanteler le recrutement par concours : pour SUD éducation, c'est non !

Dans un rapport rendu en mars 2023, le conseil supérieur des programmes, instance à la main du ministre de l'Éducation nationale, indique les scénarios d'une nouvelle réforme du recrutement des enseignant·es des 1er et 2d degré.

Le CSP propose 8 scénarios pour le 1er degré, 7 scénarios dans le 2d degré. Dans tous ces scénarios, l'accent est mis sur le démantèlement des concours de recrutement. Dans plusieurs scénarios, le CSP préconise la piste du recrutement local par entretien des enseignant·es. Dans d'autres, il s'agit de supprimer les écrits, ou de les réserver aux candidat·es qui n'auraient pas suivi le parcours de la licence professionnelle et du Master MEEF. Dans le 2d degré, le CSP va jusqu'à envisager deux filières différentes, dont l'une constituerait obligatoirement une bivalence entre deux disciplines. Symétriquement, la formation initiale d'étudiant·es se destinant au métier de professeur·e des écoles serait divisée entre les candidat·es « spécialisé·es en mathématiques et sciences » et les candidat·es « spécialisé·es en français, histoire-géographie et en art ». L'agrégation, concours d'excellence et élitiste par excellence ne serait lui pas touché.

Ce n'est pas en allant davantage vers un recrutement local ouvert à toutes les inégalités, en démantelant le statut des personnels, ou en réservant le recrutement à la formation initiale que le ministère sera en mesure d'améliorer le nombre de candidat·es au concours. Au contraire, ces scénarios semblent davantage constituer des pistes de démantèlement des concours de recrutement au profit d'une contractualisation généralisée.

Personne n'ignore que le faible niveau de rémunération, la limitation du nombre de places dans les filières disciplinaires en raison de Parcoursup, et

Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux
Belles, 75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org



la dégradation universellement connue des conditions de travail sont les facteurs déterminants de la désaffection pour les concours.

Dans un contexte où la mascarade du « pacte » est dénoncée unanimement par les organisations syndicales dont SUD éducation, ce nouveau rapport sonne comme une provocation.

Pour SUD éducation, ce rapport ne propose que de mauvaises solutions. Pour SUD, faire face à la crise du recrutement et au manque de candidat·es aux concours de recrutement implique :

- une augmentation générale et conséquente des salaires, sans missions supplémentaires ou contreparties ;
- le retour à un concours de recrutement à bac+3, suivi de 2 années de formation rémunérées et validées par l'attribution d'un Master, seul moyen de limiter la désaffection des étudiant·es issu·es des classes populaires.

SUD éducation affirme son opposition fondamentale aux pistes mises en avant par le CSP, et appelle les personnels à se réunir pour prendre position à ce sujet.

Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux
Belles, 75010 Paris

01 58 39 30 12

fed@sudeducation.org

www.sudeducation.org

